

PARIS
MATCH

Photoreportage étudiant **GRAND PRIX 2005**

Dans les rizières d'Ashram Shala,
en Inde, à la rencontre de la caste
des Intouchables.

Reportage de Loïc Van Effenterre,
étudiant à l'ENPC, Ecole Nationale
des Ponts et Chaussées.
Lauréat 2004.

PARTAGER
l'émotion



Avec

VOTRE PHOTOREPORTAGE PUBLIÉ DANS PARIS MATCH

21 000 € à gagner*

Inscription immédiate sur www.parismatch.com ou www.sfr.fr

N° Indigo 0 820 36 61 10

8174 111 101

3^{ème} édition : inscription jusqu'au 30 novembre 2005

* Voir règlement





Vous êtes amené à voyager dans le cadre de vos études, de vos stages ou de vos loisirs, vous menez des projets humanitaires, vous participez à des rencontres artistiques ou sportives, vous êtes acteurs et témoins d'événements qui vous marquent.

Ces moments insolites, ces tranches de vie, fixez-les en image et dans nos mémoires et racontez-nous une histoire, d'ici ou d'ailleurs, à la manière d'un photojournaliste de Paris Match.



John Westwood : libraire à Portsmouth en Angleterre et fan de foot un peu ... beaucoup ... passionnément ! Il vient de changer son nom et se fait appeler "John Portsmouth Football Club Westwood".
Un reportage de Andrew McLeish, étudiant à l'école des Beaux-Arts de Versailles. Prix du public 2004.



Au Darfour, dans les "Wadi", les rivières en crues toutes les quatre heures, des rebelles boivent à même le sable mouillé où, quand ils creusent, se forment des filets d'eau.

Reportage de Philip Poupin, étudiant à l'Institut Français de Géopolitique. Grand Prix 2004

Critères de sélection du Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant :

- Votre photoreportage devra être publiable dans Paris Match au regard de la ligne éditoriale du titre.
- Il racontera une histoire sous un angle original : idée, endroit, sujet, angle de prise de vue, etc.
- Il comportera une dimension humaine.
- Il devra constituer un ensemble cohérent et raconter un événement d'actualité, un fait de société contemporain ou une histoire personnelle.
- Le jury notera autant l'intérêt journalistique que les qualités artistiques du photoreportage.

Pour participer au Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant, envoyez-nous votre photoreportage composé d'environ 10 photos (noir et blanc ou couleurs, pas de négatif, et éventuellement sur support numérique haute définition avec sortie papier), accompagnées pour chacune d'elles d'une légende. Vous le complétez d'un texte d'explication en précisant le contexte et les faits (au moins 25 lignes dactylographiées soit 1 500 signes).

Numérotez vos photos et inscrivez votre nom au dos de chacune d'elles. Joignez à votre photoreportage la version numérique des légendes et du paragraphe d'explication.

Ressentir l'émotion
Partager l'événement

ARTICLE 2. Le calendrier du Concours est fixé comme suit :

- Du 1er mai au 30 novembre 2005 : retrait et retour des dossiers.
- Du 1er décembre 2005 au 1er janvier 2006 : présélection des 30 meilleurs photoreportages par le jury.
- Du 2 au 31 janvier 2006 : les 30 meilleurs Photoreportages sélectionnés par le jury, sont présentés sur le site Internet des Organismes www.parismatch.com et www.sfr.fr et soumis au vote du public.
- Courant mars 2006 : proclamation des résultats et remise des prix.

ARTICLE 3. Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure, étudiante de l'enseignement supérieur, et résidant en France métropolitaine (Corse comprise). Il consiste à récompenser les meilleurs photoreportages, réalisés en France ou à l'étranger. La participation est gratuite et sans obligation d'achat.

Pour participer à ce Concours, chaque participant doit :

- compléter le dossier d'inscription,
- fournir une photocopie de sa carte d'étudiant 2004/2005 ou 2005/2006
- remplir, dater et signer l'Autorisation d'Exploitation du Photoreportage jointe au dossier d'inscription et reproduite en Annexe 1 du présent règlement.
- joindre le photoreportage, lequel doit être fourni sur un format papier (noir et blanc ou couleur, pas de négatif) et éventuellement sur support numérique haute définition avec sortie papier, et accompagné de la version numérique des textes et légendes.
- renvoyer le tout par COURRIER SIMPLE entre le 1er mai 2005 et 30 novembre 2005 minuit, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse, "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant" 95231 Soisy-sous-Montmorency Cedex. Les dossiers envoyés par courrier recommandé avec ou sans accusé de réception, ne seront pas pris en compte.

Le dossier d'inscription peut être obtenu, sur demande :

- dans les écoles de l'enseignement supérieur participant au Concours,
- par les sites Internet des sociétés organisatrices (www.parismatch.com ou www.sfr.fr),
- par écrit à l'adresse du concours "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant" 95231 Soisy-sous-Montmorency Cedex,
- par téléphone au NUMERO 0 820 36 61 10 (numéro indigo : 0.12 € TTC par minute)

Tout dossier incomplet, illisible ou dans lequel un élément manque (par exemple : Autorisation d'Exploitation, photocopie de la carte d'étudiant, ...), ou toute indication d'identité ou d'adresse fautive, erronée, incomplète, raturée ou illisible, entraînera l'élimination immédiate du participant du Concours. Cette décision n'est pas susceptible de recours.

La participation au Concours est limitée à une seule participation par personne.

ARTICLE 5. Du 1er décembre 2005 au 1er janvier 2006 inclus, un jury de professionnels membres de la rédaction de Paris Match, et membres de SFR présélectionnera les 30 meilleurs Photoreportages, au regard du cahier des charges suivant :

- Le Photoreportage doit être publiable dans "Paris Match" au regard de la ligne éditoriale du titre.
- Le Photoreportage doit constituer un ensemble cohérent et raconter un événement d'actualité, un fait de société contemporain ou une histoire personnelle.
- Le jury notera autant l'intérêt journalistique que les qualités artistiques du Photoreportage.
- Le Photoreportage doit raconter un événement d'actualité, un fait de société contemporain ou une histoire personnelle sous un angle original : idée, endroit, sujet, angle de prise de vue, etc.

- Le Photoreportage comportera une dimension humaine.
- Le Photoreportage doit être accompagné d'un texte d'explication en précisant le contexte et les faits (au moins 25 lignes dactylographiées soit 1500 signes). Ce texte doit être fourni sur support papier et sur support numérique.
- Chaque photo doit être accompagnée d'une légende.
- Le Photoreportage contient environ 10 photographies.
- Les photos sont numérotées, le nom du candidat est inscrit au dos de chacune d'entre elle.

Aucune photographie ne sera retournée à son expéditeur, ni aucun autre document joint par les participants. Le jury a toute autorité concernant le nombre de photoreportages présélectionnés et soumis au vote du public. Le jury se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs Prix Spéciaux si la qualité des dossiers le justifie.

Du 2 au 31 janvier 2006 inclus, ces 30 meilleurs Photoreportages seront reprodus et représentés sur les sites des Organismes www.parismatch.com et www.sfr.fr et soumis au vote du public.

Parmi ces 30 photoreportages, 10 seront gagnants :

- Le jury de la rédaction de Paris Match et de membres de SFR décernera le "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant" et éventuellement un ou plusieurs prix spéciaux si la qualité des dossiers le justifie.
- Le public des sites Internet des Organismes votera et les 9 Photoreportages comptabilisant le plus de voix des internautes seront gagnants.
- Le Photoreportage qui obtiendra le plus de voix des internautes parmi les 9 élus ci-dessus évoqués, recevra alors le "Prix du Public".

ARTICLE 6. Ce Concours est doté de 10 prix :

- 1er Prix :** le "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant". Le gagnant de ce prix verra son Photoreportage publié dans Paris Match, sous réserve des contraintes liées à l'actualité, et recevra la somme de 5000 €. De plus, les Organismes verseront la somme de 5000 € à l'école ou à l'université dont est issu l'étudiant lauréat du "Grand Prix", pour soutenir un projet pédagogique.
 - 2ème Prix :** le "Prix du Public" : le versement de 1500 €.
 - Du 3ème au 11ème Prix :** le versement de 1000 €.
 - Prix spéciaux** si la qualité des dossiers le justifie : 2 500 €.
- Le versement des dotations aura lieu au mois de mars 2006, par chèque.

ARTICLE 10. Le règlement du Concours est déposé en l'étude de Maître Bernard Venezia, Huissier de Justice à Neuilly (92200), située 130 avenue Charles de Gaulle.

Le règlement peut être obtenu gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse suivante : "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant" 95231 Soisy-sous-Montmorency Cedex.

ARTICLE 11. Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Concours sont traitées conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/1978.

Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre de ce Concours sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Les participants à ce Concours bénéficient auprès des Organismes, seuls destinataires de ces informations, d'un droit d'accès, de rectification et d'annulation des informations recueillies sur le formulaire du Concours et les concernant. Pour cela, le participant doit écrire à l'adresse suivante : "Grand Prix Paris Match du Photoreportage Etudiant" 95231 Soisy-sous-Montmorency Cedex.